

Droit notarial ou contentieux des affaires en master 1 ?

Par **silkynutmeg**, le 27/05/2022 à 20:43

Bonjour!

Je suis étudiante en droit, je passe en master 1 et je suis totalement perdue. J'ai jusqu'à lundi pour choisir entre ces deux options : contentieux des affaires et droit notarial; j'ai très peur de faire le mauvais choix et je n'ai pas vraiment eu de réponses claires les concernant. Quels en sont les débouchés? Est-ce vrai qu'il est devenu difficile/ limite impossible de devenir notaire du fait qu'il faut attendre qu'une charge se libère? Lequel permet de devenir avocat d'affaires? Qu'est-ce qui peut s'exercer à l'étranger sachant que je ne me vois pas toujours rester dans le pays où je me trouve actuellement? Est-ce une bonne idée de faire les deux (exemple : le droit notarial dans ma fac et le contentieux des affaires dans une université privée, ou remplacer l'un des deux par le droit maritime)?

Par **Isidore Beautrelet**, le 28/05/2022 à 14:06

Bonjour

[quote]

Lequel permet de devenir avocat d'affaires?

[/quote]

Aucun. Pour devenir avocat d'affaire, il faut passer par un CRFPA et se spécialiser.

[quote]

Qu'est-ce qui peut s'exercer à l'étranger sachant que je ne me vois pas toujours rester dans le pays où je me trouve actuellement?

[/quote]

Il serait alors plus pertinent de partie étudier dans le pays où vous souhaitez étudié

[quote]

Est-ce une bonne idée de faire les deux (exemple : le droit notarial dans ma fac et le contentieux des affaires dans une université privée, ou remplacer l'un des deux par le droit

maritime)?

[/quote]

Tout dépend de votre projet professionnel.